

RESOLU, que Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

Conformément à l'ordre, un *Bill* pour amender un Acte passé dans la trente sixième année du Règne de sa Majesté, intitulé, " Acte pour faire, réparer et changer les grands chemins et ponts dans la Province, et pour autres effets," et pour pourvoir plus efficacement à réparer et entretenir les chemins, rues et ponts des Fauxbourgs *St. Jean* et *St. Roch*, a été lu pour la seconde fois.

Mr. *Bedard* a proposé, secondé par Mr. *Borgia*,

Que le dit *Bill* soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Mr. *Taschereau* a proposé en amendement, secondé par Mr. *B. Panet*, de retrancher tous les mots après " référé," et d'insérer " à un Comité spécial de sept Membres, avec pouvoir d'envoyer querir les personnes et papiers."

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour	23
Contre	5

La question principale, telle qu'amendée, ayant été mise, elle a été accordée par la Chambre; et

RESOLU, que le dit *Bill* soit référé à un Comité de sept Membres, avec pouvoir d'envoyer querir les personnes et papiers.

ORDONNE, que Mr. *Bedard*, Mr. *Taschereau*, Mr. *Blanchet*, Mr. *Borgia*, Mr. *Mure*, Mr. *Jones de Québec* et Mr. *Dénécheau* composent le dit Comité,

Con-